

ALLINGES, la fibre arrive !

L'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie sur le réseau du **SYANE** : après les premières ouvertures en 2018 dans les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve, l'accès à la fibre se poursuit au sein de Thonon Agglomération. Ainsi, c'est près de **1160 logements qui seront éligibles à compter de fin Janvier 2021.**

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par l'entreprise privée COVAGE dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

1. Je teste mon éligibilité et choisis mon opérateur fibre parmi ceux présents à ce jour sur le réseau : rdv sur www.covage.com
2. Mon logement est raccordé à la fibre, à la demande de l'opérateur, dans un délai moyen de 6 semaines
3. L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit



LA FIBRE OPTIQUE POUR DES SERVICES NUMERIQUES PLUS PERFORMANTS

Les avantages de la fibre optique

- ❖ Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- ❖ Un débit symétrique jusqu'à 1 giga qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer ou recevoir des données
- ❖ Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages

- ❖ Télétravail, échanges de fichiers volumineux, visioconférence, etc.
- ❖ Loisirs en ligne : télévision HD, streaming, jeux vidéo
- ❖ Gestion des appareils connectés : domotique
- ❖ Nouveaux services : télémédecine, administration à distance, etc.

Pour aller plus loin, www.fibre-particuliers.fr
Le guide de la fibre optique pour les particuliers

J'accède à la FAQ

Avec la participation financière de :



THONON
agglomération

Réseau public exploité par :

